

## **La problématique d'approvisionnement en pierre en Cévennes**

L'enjeu du maintien d'un savoir-faire, du maintien des emplois locaux, du maintien d'un patrimoine

### **Les carrières de petite taille**

En termes d'importance, les carrières de petite taille en Lozère sont assez souvent des carrières de schiste gérées par des « lauziers » qui sont spécialisées et produisent avant tout des lauzes et du dallage pour la forte valeur ajoutée que dégage leur commercialisation. Aussi leur quantité annuelle d'extraction de pierre par rapport aux carrières classiques est-elle assez modeste ou secondaire.

Le métier de « lauzier » et de « carrier » est un métier d'artisan, d'extraction et de production très spécifique, avec des techniques et des gestes de taille qui restent des techniques d'autrefois. C'est un métier manuel de haute technicité, même s'il utilise des moyens modernes de terrassement et de levage.

La surface exploitée par ces carriers est souvent de moins d'un hectare.

Pour les carriers de Lachamp par exemple, la surface moyenne autorisée des carrières est de 6000m<sup>2</sup>.

Les 8 carriers de Lachamp vendent moins de 500 tonnes par an de pierre chacun. Les autorisations d'extraction durent 30 ans et sont souvent renouvelées plusieurs fois sur les mêmes parcelles.

L'impact paysager est minime car la carrière ne s'agrandit pas ou peu et on n'extrait pas beaucoup de matière dans l'année par rapport aux carrières industrielle. Les carrières des Cévennes sont des structures artisanales.

Ces carrières de petite taille atteignent un seuil critique qui met en cause leur avenir.

Les carriers dénoncent l'injustice d'un système qui fait les mêmes demandes administratives et financières aux petites et aux grandes carrières sans prendre en compte la différence concernant la masse salariale, l'importance des équipements ou le chiffre d'affaire.

La Règlement Général des Industries Extractives (RGIE) est complètement inadapté pour ce type d'exploitation. Les carriers des ces petites structures ne souhaitent plus faire partie des installations classées sous ce régime. Ils sont conscients qu'il faut mettre en place une réglementation spécifique qui corresponde à leur situation, et souhaitent travailler avec l'administration et l'état sur cette question.

Ils suggèrent quelques pistes d'innovation permettant de conforter leur situation :

- Qu'ils sortent du régime RGIE et qu'ils bénéficient du classement « micro-carrière » avec une réglementation spécifique :
  - La mise en place d'études d'impact simplifiées avec autorisation préfectorale
  - La simplification des procédures d'ouverture et de fermeture
  - Moins de taxes onéreuses (plans topographiques qui coûtent très cher, vérification des installations électriques tous les ans...)
- Eventuellement une aide financière pour le renouvellement des matériels d'extraction et de décapage (mise aux normes)

Les carriers et lauziers ont beaucoup de difficulté à trouver du personnel motivé, capable de faire face aux contraintes du métier (métier physique extérieur). Quand ils ont formé du personnel, ils souhaitent le garder et font beaucoup d'efforts pour améliorer ses conditions de travail (sécurité, mesures contre la poussière...) Ils ont besoin que leur métier artisanal soit considéré à sa juste valeur.

### **La problématique d'approvisionnement pour les professionnels**

Quant aux maçons, ils confirment la pénibilité de cette situation : la demande de travail en pierres est en augmentation mais l'approvisionnement est problématique pour plusieurs raisons.

Quand il s'agit des lauzes épaisses de schiste pour la couverture, il y a un délai d'attente. Une seule carrière en Lozère fournit des lauzes en calcaire.

Ils rajoutent également l'incohérence entre la demande d'authenticité pour la rénovation et le manque de possibilité d'approvisionnement dans des carrières locales. Il existe une grande diversité de composition et de couleur de pierre selon les lieux de chantiers, notamment avec le schiste, comparé aux faibles possibilités de fourniture en pierre locale – un beau travail de rénovation peut être gâché en

utilisant une pierre ne correspondant pas au site. (Ceci dit, le schiste des carrières de Lachamp est assez bien adapté pour beaucoup d'endroits dans les Cévennes).

Autrefois l'extraction de matériaux se faisait sur place ou à proximité du chantier, par la force des choses. Actuellement ce n'est plus possible pour des raisons administratives lourdes et en raison de la division du travail dans l'économie moderne. Dans la plupart des cas, le maçon n'est pas carrier.

Un certain nombre de pierres peut être recyclé quand il s'agit de rénovation de bâtis ou de murs de soutènement, mais il en manque toujours. Le transport de pierres venant de carrières éloignées augmente de façon considérable le prix des travaux de rénovation. Les gérants des petites carrières ont des difficultés face à la lourdeur administrative, et certaines sont en train de fermer.

De façon globale, la situation d'approvisionnement en pierre peut être résumée ainsi :

### ***Pour les carriers et lauziers :***

#### **Points forts**

- ✓ Demande de lauze épaisse et calcaire non satisfaite = marché actif
- ✓ Demande de pierres à bâtir en augmentation = marché actif
- ✓ Ouverture du marché hors département (Internet...)
- ✓ Reconnaissance de produits au niveau départemental et au delà

#### **Points faibles**

- Lourdeur des démarches administratives pour reconduction du site
- Importance du coût des démarches obligatoires (garantie financière, géomètre....) pour des petites structures
- Manque de spécificité législative « petites carrières » pour ces démarches
- Précarité de l'avenir des petites carrières – relève incertaine
- Manque critique de personnel sur certaines exploitations
- Disparition éventuelle des savoir-faire d'extraction et de taille des produits traditionnels
- Image « anti-écologique, dévastatrice » des carrières faisant du tort à une vraie réflexion sur les petites exploitations et leur développement, et sur leur faible impact environnemental
- Concernant les lauzes calcaires : manque de lieux d'extraction de matériaux de qualité (non gélifs) et donc d'approvisionnement, raréfaction des commandes et des praticiens (on va vers une perte de savoir-faire), transfert vers l'importation de lauzes de gneiss, problème de la qualité de mise en œuvre (artisans non formés).
- Concernant les lauzes de schistes traditionnelles, approvisionnement acceptable: problème de la qualité de mise en œuvre en Cévennes (artisans non formés).

### ***Pour les artisans maçons :***

#### **Points forts**

- ✓ Demande de rénovation et reconstruction en pierre en augmentation = marché actif
- ✓ Pierre considérée comme « matière noble » à travailler, des chantiers de rénovation intéressants et satisfaisants
- ✓ Marché de la pierre sèche en augmentation (reconnaissance des techniques, du métier, renforcement de la filière...)

#### **Points faibles**

- Incohérence entre la demande de rénovation en « pierres du pays » et l'absence de micro carrières permettant ce mariage
- La fermeture imminente de certaines petites carrières
- Le prix du transport de pierres et l'éloignement augmentent le coût de la pierre maçonnée et de la pierre sèche tout en dénaturant les constructions dans leur cadre spécifique
- Absence de lieu d'exploitation de granite reconnu, structuré et facile d'accès
- Liste d'attente de certains produits difficile à gérer par rapport à l'impatience de la clientèle
- Manque de gestion, de stockage et de vente de pierres issues des travaux routiers pour les chantiers de maçonnerie locaux.

## Pistes de travail

- La création d'un groupe de travail rassemblant des professionnelles et des institutionnels autour **d'une meilleure connaissance de l'impact environnemental des micros carrières locales** et de **l'élaboration éventuelle d'un cahier des charges réglementant l'activité de ces carrières**. Les carrières de petite taille souvent accablées par les garanties financières de remise en état sont favorables à cette démarche.
- Un travail de partenariat avec les Chambres de Métiers et les syndicats du bâtiment concernant **le besoin urgent de travailler sur la transmission de savoir-faire autour des techniques spécifiques d'extraction, de préparation et de pose des lauzes en schiste et calcaire**, connaissances détenues aujourd'hui par seulement une poignée d'hommes et en voie de disparition. Le Parc national des Cévennes a commencé une réflexion sur cette question. La création d'une filière à l'image de celle de la pierre sèche sera urgente à monter pour l'approvisionnement et pose des lauzes en schiste et en calcaire.
- La TVA à 5.5% pour les pierres destinées à la rénovation du patrimoine bâti et d'ouvrages en pierres sèches.